

11/04/2008 Intervention sur le personnel départemental

SEANCE DU CONSEIL GENERAL du 11 AVRIL 2008 Intervention de Nadine Garcia sur le personnel départemental

Monsieur le Président, cher(e)s collègues,

Tout d'abord, au nom du groupe communiste et citoyen, je voudrais profiter de l'occasion qui nous est offerte en tant qu'élus de cette assemblée départementale, mais aussi pour la plupart d'entre nous en tant qu'élus locaux confrontés quotidiennement à des préoccupations dans le cadre de la gestion de nos villes pour adresser nos remerciements à l'ensemble du personnel départemental.

Nous souhaitons leur témoigner notre gratitude car nous savons que nous pouvons régulièrement nous appuyer sur leurs compétences et leur disponibilité, que ce soit dans l'élaboration de dossiers techniques ou, parfois, pour venir présenter des projets aux habitants de nos cantons.

Alors que la qualité du service public rendu à l'usager dépend pour une grande part du nombre d'agents et de leur qualification, nous constatons une nouvelle fois que, contrairement à d'autres départements qui font des choix bien plus ambitieux que les vôtres dans ce domaine, vous vous limitez à une politique de redéploiement du personnel.

Nos remerciements sont d'autant plus sincères et appuyés que dans ce contexte les agents départementaux ont bien du mérite à assurer au quotidien un service public de qualité.

C'est particulièrement le cas de celles et ceux qui travaillent au sein du pôle solidarité et qui expriment fortement une dégradation de leurs missions par manque de moyens, tant matériels qu'humains, pour répondre à des besoins qui ne cessent, hélas, de croître.

Nous soutenons les demandes des personnels de l'ASE, de la PMI, des CVS, de la MDPH sur lesquelles nous attirons régulièrement l'attention de notre assemblée mais aussi celles de l'ensemble des personnels qui refusent la rigueur imposée par le gouvernement sur leurs salaires et leurs retraites.

Par ailleurs, il nous faut souligner que les conflits existants au sein des services départementaux témoignent bien souvent d'un climat tendu et de la nécessité d'une plus grande qualité du dialogue social qui devrait prévaloir dans notre département.

En ce qui concerne l'association des œuvres sociales, l'augmentation proposée est consécutive à l'arrivée des personnels TOS. En réalité elle sera sans incidence concrète pour le personnel car celle-ci est loin de l'augmentation du coût de la vie qui le rappelle en 2007 est de 2.4% (indice INSEE). De plus, aucune réponse n'est

apportée concernant la demande du personnel d'une augmentation du montant des chèques restaurant à 7 euros.

J'invite vraiment le Conseil Général à prendre les mesures qui s'imposent sur l'ensemble de ces préoccupations et revendications légitimes. Enfin, je souhaite que notre assemblée place réellement le service public au cœur de son projet départemental, car il est fédérateur et de nature à réduire la fracture sociale en permettant au plus grand nombre l'accès à l'ensemble des services et prestations.